



**HAL**  
open science

**Premières réflexions sur l'organisation des territoires  
dans le nord-ouest de la Gaule à la fin du second âge du  
Fer : Les Aulerques Cénomans.**

Julie Remy

► **To cite this version:**

Julie Remy. Premières réflexions sur l'organisation des territoires dans le nord-ouest de la Gaule à la fin du second âge du Fer : Les Aulerques Cénomans.. Revue archéologique de Picardie, 2016. hal-02166150

**HAL Id: hal-02166150**

**<https://hal.science/hal-02166150>**

Submitted on 26 Jun 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Geertrui BLANCQUAERT & François MALRAIN

# Évolution des sociétés gauloises du Second âge du Fer, entre mutations internes et influences externes



Actes du 38<sup>e</sup> colloque international  
de l'AFEAF - Amiens  
du 29 mai au 1<sup>er</sup> juin 2014

**REVUE ARCHÉOLOGIQUE DE PICARDIE**

N° Spécial 30 -2016



**Évolution des sociétés gauloises  
du Second âge du Fer,  
entre mutations internes  
et influences externes**

*Actes du 38<sup>e</sup> colloque international de l'AFEAF  
Amiens  
29 mai - 1<sup>er</sup> juin 2014*

**Sous la direction de**

**Geertrui BLANCQUAERT & François MALRAIN**



SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE DE PICARDIE

PRÉSIDENT : Philippe RACINET

PRÉSIDENT D'HONNEUR : Jean-Louis CADOUX

VICE-PRÉSIDENT : Daniel PITON

VICE-PRÉSIDENT D'HONNEUR : Marc DURAND

SECRÉTAIRE : Françoise Bostyn

TRÉSORIER : Christian SANVOISIN

MEMBRES DE DROIT : Jean-Luc COLLART,

*Conservateur général du patrimoine,*

*conservateur régional de l'archéologie*

PASCAL DEPAEPE, INRAP

DANIEL PITON

SIÈGE SOCIAL

Laboratoire d'archéologie

Université de Picardie Jules Verne

Campus, chemin du Thil

F - 80 025 AMIENS CEDEX

ADRESSE ADMINISTRATIVE

47 rue du Châtel

F - 60 300 SENLIS

rap.sanvoisin60@orange.fr (commandes - trésorerie)

rap.daniel.piton@orange.fr (publications- questions diverses)

COTISATION

5 € de cotisation

ABONNEMENT 2016

2 numéros annuels 55 €

*Attention, les règlements doivent être libellés à l'ordre de*

REVUE ARCHÉOLOGIQUE DE PICARDIE

LA POSTE LILLE 49 68 14 K

SITE INTERNET

<http://www.revue-archeologique-picardie.fr>

DÉPÔT LÉGAL - mai 2016

N° ISSN : 1272-6117

# Sommaire

## SOMMAIRE

REVUE ARCHÉOLOGIQUE DE PICARDIE . NUMÉRO SPÉCIAL 30 - 2016 .

### DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Daniel PITON

rap.daniel.piton@orange.fr

### ADRESSE ADMINISTRATIVE ET COMMERCIALE

47 rue du Châtel

F - 60 300 SENLIS

rap.daniel.piton@orange.fr

(questions d'ordre général)

rap.sanvoisin60@orange.fr

(commandes - trésorerie)

### LA REVUE ARCHÉOLOGIQUE DE PICARDIE

est publiée avec le concours de la Région de Picardie, des Conseils départementaux de l'Aisne, de l'Oise et de la Somme, du Ministère de la Culture (Sous-direction de l'Archéologie & SRA de Picardie), et avec le concours de l'Institut national de recherches archéologiques préventives.

### COMITÉ DE LECTURE

Didier BAYARD, Tahar BENREDJEB,

François BLARY, Adrien BOSSARD,

Françoise BOSTYN, Nathalie BUCHEZ,

Jean-Louis CADOUX, Benoît CLAVEL,

Jean-Luc COLLART, Bruno DESACHY,

Sophie DESENNE, Jean-Pierre FAGNART,

Jean-Marc FÉMOLANT, Gérard FERCOQ

DU LESLAY, Nathalie GRESSIEZR,

Lamys HACHEM, Vincent LEGROS,

Jean-Luc LOCHT, NOËL MAHEO,

François MALRAIN, Daniel PITON,

Philippe RACINET, Marc TALON

### COUVERTURE

- Évocation d'un paysage à l'époque gauloise (© B. CLARYS).

- Évocation du site de Poulainville à La Tène finale (© S. LANCELOT/Inrap).

### IMPRIMERIE : GEERS OFFSET

Eekhoutdriesstraat 67

9041 Gand

www.geersoffset.com

### SITE INTERNET

<http://www.revue-archeologique-picardie.fr>

- 9 • Préface par Jean-Luc COLLART, conservateur régional de l'archéologie.
- 11 • Préface par Dominique GARCIA, Président de l'Inrap.
- 13 • L'Association Française pour l'Étude de l'Âge du Fer.
- 15 • Le mot des organisateurs.

### THÈME I

#### FORMES D'OCCUPATION ET D'ORGANISATION TERRITORIALE

- 17 • *Origines protohistoriques des voies de grands parcours antiques en territoires Carnute, Senon et Parisii. Éléments fournis par l'archéologie préventive et l'archéogéographie* par Jean BRUANT avec la collaboration de Régis TOUQUET.
- 35 • *Le Mesnil-Aubry / Le Plessis-Gassot (Val-d'Oise) "Carrière REP/Véolia" : exemple de structuration du territoire au second âge du Fer au nord du Bassin parisien. Étude de cas et apport de l'archéogéographie* par Caroline TOUQUET LAPORTE-CASSAGNE & Fanny TROUVÉ.
- 49 • *Premières réflexions sur l'organisation des territoires dans le Nord-Ouest de la Gaule à la fin du second âge du Fer : Les Aulerques Cénomans* par Julie RÉMY.
- 61 • *Genèse d'un réseau de fermes du second âge du Fer en Plaine de Caen* par Chris-Cécile BESNARD-VAUTERIN *et al.*
- 83 • *La basse vallée de la Seine : une zone d'interfaces en marge des réseaux d'échanges de la fin de l'âge du Fer ?* par Célia BASSET.
- 95 • *Contraintes, transformations et héritages. Cinq siècles d'évolution d'un paysage rural aux portes de Samarobriva : la ZAC de "La Croix de Fer", près d'Amiens (Somme)* par Stéphane GAUDEFROY.

- 113 • *Héritage et évolution des implantations foncières chez les Rèmes dans le nord-Laonnois entre le III<sup>e</sup> s. av. J.-C. et le III<sup>e</sup> s. ap. J. C. L'exemple du pôle d'activités du Griffon, à Barenton-Bugny, Chambry et Laon (Aisne)* par Alexandre AUDEBERT *et al.*
- 133 • *L'occupation du second âge du Fer à Brebières (Pas-de-Calais), un habitat rural standardisé ?* par Agnès LACALMONTIE.
- 147 • *Les alentours des sites centraux : le développement et la structuration du territoire dans la vallée du Danube en Basse-Bavière à l'époque de La Tène* par Claudia TAPPERT.
- 167 • *Les mutations territoriales et sociales en Europe Centrale entre les III<sup>e</sup> et I<sup>er</sup> siècles avant J.-C.* par Jan KYSELA, Jiří MILITKÝ, Alžběta DANIELISOVÁ.
- 179 • *Réflexions sur l'évolution des formes d'appropriation de la terre à Nîmes (de la fin du VI<sup>e</sup> siècle au changement d'ère)* par Pierre SÉJALON.
- 199 • *᾽Ωικουν δὲ κατὰ κώμας ἀπειχίστους. Sources historiographiques et nouvelles acquisitions archéologiques à propos des sociétés gauloises en Cisalpine du IV<sup>e</sup> au I<sup>er</sup> siècle av. J.-C.* par Marco CAVALIERI.
- 223 • *Mutations urbaines à Boviolles/Nasium (Meuse, Lorraine)* par Bertrand BONAVENTURE, Guillaume ENCELOT *et al.*
- 241 • *Le territoire et la propriété au deuxième âge du Fer en Champagne* par Bernard LAMBOT.
- 253 • *Propositions interprétatives sur l'organisation spatiale et politique de la société Aisne-Marne (V<sup>e</sup> - III<sup>e</sup> s. av. notre ère) à partir des pratiques mortuaires* par Lola BONNABEL.

#### THÈME I - POSTERS

- 263 • *Du bornage des champs à la fin du second âge du Fer : le dépôt céramique de Rumilly (Haute Savoie)* par Christophe LANDRY.
- 273 • *La filiation des établissements de la protohistoire récente à l'établissement gallo-romain précoce sur la plate-forme aéro-industrielle de Méaulte (Somme)* par Nathalie DESCHEYER, Laurent DUVETTE & Richard ROUGIER.
- 281 • *Villeneuve-d'Ascq, "La Haute Borne" : L'évolution d'un terroir ménapien de La Tène finale au Haut-Empire...* par Carole DEFLORENNE & Marie DERREUMAUX.
- 287 • *Les établissements ruraux fossoyés de la fin de l'âge du Fer en Languedoc occidental (Aude, Tarn, Tarn-et-Garonne et Haute-Garonne)* par Christophe RANCHÉ & Frédéric SERGENT.

- 297 • *De la période laténienne à l'époque romaine en territoire éduen : permanence et ruptures dans les réseaux d'occupation rurale* par Pierre NOUVEL & Matthieu THIVET.

## THÈME II MORPHOLOGIE DES SITES, ARCHITECTURE ET MATÉRIAUX

- 303 • *Thézy-Glimont (Somme), du site au territoire* par Yves LE BÉCHENNEC.
- 317 • *La délimitation rituelle de l'espace habité à l'âge du Fer* par Caroline VON NICOLAI.
- 333 • *The internal structure of late La Tène settlement of Bratislava* par Andrej VRTEL.
- 343 • *Le "Camp César" de la Chaussée-Tirancourt (Somme) oppidum gaulois ou camp romain ?* par Didier BAYARD & Stéphan FICHTL.
- 363 • *Structuration et planification des agglomérations laténiennes en Basse-Autriche* par Peter TREBSCHKE.
- 377 • *La pérennisation d'une tradition gauloise : l'ordonnement des fermes : l'exemple du site de Poulainville (Picardie, Somme)* par François MALRAIN & Estelle PINARD.
- 393 • *À l'origine des grandes villae : la résidence aristocratique de Batilly-en-Gâtinais (Loiret)* par Stéphan FICHTL.
- 403 • *Évolution architecturale et chronologie des bâtiments à pans coupés à travers quelques exemples champenois* par Sidonie BÜNDGEN.
- 417 • *Les influences romaines dans l'emploi des matériaux de construction dans l'Est de la Gaule du II<sup>e</sup> siècle avant J.-C. au I<sup>er</sup> siècle après J.-C. (Éduens, Lingons, Séquanais, Rèmes, Tricasses et Sénons)* par Florent DELENCRE & Jean-Pierre GARCIA.

## THÈME II - POSTERS

- 433 • *Les habitats ruraux enclos à cours multiples dans le Nord de la France : réflexions sur leur morphologie et sur leur chronologie* par Alexandra CONY.
- 441 • *Reinach-Nord (BL, Suisse). Une ferme gauloise à l'aube de l'époque romaine* par Debora C. TRETOLA-MARTINEZ.
- 447 • *Influences et modèles dans l'organisation et l'architecture de quelques sanctuaires laténiens et gallo-romains du Centre-Est de la Gaule* par Philippe BARRAL, Martine JOLY, Pierre NOUVEL & Matthieu THIVET.



THÈME III  
PRODUIRE ET CONSOMMER

- 453 • *Rome et le développement d'une économie monétaire en Gaule interne* par Stéphane MARTIN.
- 465 • *Géographie des lieux de production de sel en Gaule Belgique à la fin du second âge du Fer et au début de la période romaine* par Armelle MASSE & Gilles PRILAUX.
- 477 • *Entre Méditerranée et Atlantique : évolution céramique au II<sup>e</sup> siècle av. J.-C. sur le site de la ZAC Niel à Toulouse* par Guillaume VERRIER.
- 495 • *Chronologie des faciès mobiliers du Cambrésis de La Tène moyenne au début de l'époque romaine* par David BARDEL, Alexia MOREL, Sonja WILLEMS avec la collaboration de Bertrand BÉHAGUE.
- 521 • *Parure et soins du corps : entre tradition locale et influence italique* par Clémentine BARBAU.
- 531 • *Les processus de romanisation à Lyon au second âge du Fer. Entre traditions indigènes et influences méditerranéennes* par Guillaume MAZA & Benjamin CLÉMENT *et al.*
- 555 • *Facteurs internes-facteurs externes de l'économie de la fin de l'âge du Fer : la mutation du III<sup>e</sup> siècle avant J.-C. à l'origine du développement économique du II<sup>e</sup> siècle avant J.-C. ?* par Stéphane MARION.
- 565 • *L'alimentation carnée dans le sud du Bassin parisien à l'âge du Fer : traditions, particularismes et influences externes* par Grégory BAYLE, Ginette AUXIETTE *et al.*
- 583 • *L'élevage du porc : un savoir-faire gaulois ? Apport croisé des études isotopique et ostéométrique des os de cochon* par Colin DUVAL, Delphine FRÉMONDEAU, Sébastien LEPETZ & Marie-Pierre HORARD-HERBIN.
- 597 • *Les productions des "grands bœufs" dans l'Est de la Gaule : entre évolutions gauloises et influences romaines* par Pauline NUVALA.
- 611 • *Les pratiques sacrificielles entre l'âge du Fer et la période romaine : entre mutations internes et influences extérieures* par Patrice MÉNIEL.
- 623 • *Vers une agriculture extensive ? Étude diachronique des productions végétales et des flores adventices associées, au cours de la période laténienne, en France septentrionale* par Véronique ZECH-MATTERNE & Cécile BRUN.

- 639 • *Des cernes de bois à l'histoire de la conjoncture de la construction et à l'évolution de la pluviométrie en Gaule du Nord entre 500 BC et 500 AD* par Willy TEGEL, Jan VANMOERKERKE, Dietrich HAKELBERG & Ulf BÜNTGEN.

### THÈME III - POSTERS

- 655 • *Le modèle romain a-t-il influencé l'élevage en Gaule ? De nouvelles perspectives ouvertes par la morphométrie géométrique et l'observation des formes dentaires du cochon* par Colin DUVAL, Thomas CUCCHI, Marie-Pierre HORARD-HERBIN & Sébastien LEPETZ.
- 663 • *Évolution de la vaisselle céramique entre la fin de La Tène finale et le début de la période augustéenne à Besançon* par Fiona MORO & Grégory VIDEAU.
- 669 • *Métallurgies extractives à l'âge du Fer sur le Massif armoricain* par Nadège JOUANET-ALDOUS & Cécile LE CARLIER DE VESLUD.
- 675 • *Le commerce de vin méditerranéen à Lyon et le long de la moyenne vallée du Rhône au V<sup>e</sup> siècle avant notre ère* par Guillaume MAZA, Stéphane CARRARA, Éric DURAND *et al.*
- 685 • *L'évolution des pratiques de dépôt de petit mobilier dans les sanctuaires du Centre-Est de la Gaule à partir de quelques exemples* par Philippe BARRAL, Stéphane IZRI, Rebecca PERRUCHE *et al.*

### CONCLUSION

- 691 par Anne-Marie ADAM, professeur émérite à l'université de Strasbourg

### L'EXCURSION

- 695 • *Le programme expérimental de reconstitution du bateau fluvial antique de Fontaine-sur-Somme (Picardie, Somme)* par Stéphane GAUDEFROY.
- 703 • *SAMARA* par Ludovic MOIGNET (Directeur du Parc).
- 705 • *Une nouvelle maison gauloise pour SAMARA* par Stéphane GAUDEFROY.
- 709 • *Les apports et les limites de l'archéologie expérimentale, le cas de la reconstitution du fourneau à sel gaulois de Gouy-Saint-André (62)* par Armelle MASSE, Gilles PRILAUX & Christine HOËT-VAN CAUWENBERGHE.

712 • *L'atelier du verrier celtic. Expérimentation des techniques de fabrication des bracelets en verre celtique à partir d'un bloc de verre antique provenant de l'épave des Sanguinaires A* par Joëlle ROLLAND *et al.*

715

LISTE DES PARTICIPANTS

## PREMIÈRES RÉFLEXIONS SUR L'ORGANISATION DES TERRITOIRES DANS LE NORD-OUEST DE LA GAULE À LA FIN DU SECOND ÂGE DU FER : LES AULERQUES CÉNOMANS

Julie REMY

### LE CADRE DE L'ÉTUDE

Cette démarche consiste à croiser les résultats d'une récente contribution à l'étude des agglomérations secondaires de l'ouest de la Gaule Lyonnaise (MONTEIL 2012), avec un travail de recherche mené dans le cadre d'une thèse (REMY en cours), qui se traduit par l'identification d'indices de densification sociale tels que les agglomérations, sous les diverses formes qu'elles revêtent, mais également les habitats aristocratiques et fortifiés, les lieux de cultes et les espaces funéraires. L'objectif étant de mettre en évidence des lieux particuliers pouvant correspondre à un siège de développement et de centralisation du pouvoir, du commerce, de l'économie, et/ou du cultuel.

Par l'intermédiaire d'une focale limitée à un peuple, celui des Cénomans, il s'agira de proposer des pistes de réflexion et de lecture sur l'organisation générale des territoires de l'ouest de la Gaule, qui prendront toute leur envergure à travers une analyse interrégionale (fig. 1).

### PRÉSENTATION DU TERRITOIRE, SES LIMITES, LES COURS D'EAU ET LA TOPOGRAPHIE

Les limites du territoire protohistorique des Aulerques Cénomans correspondent aux limites de cités antiques, établies sur la base des contours de diocèses médiévaux et de recherches ponctuelles menées dans le courant du XX<sup>e</sup> siècle, réajustés aux données topographiques (suivi de lignes de crêtes) et hydrographiques (BATARDY *et al.* 2013, p. 153-154). Elles coïncident globalement avec les limites administratives actuelles, situées sur une zone de transition entre l'extrémité orientale du Massif Armoricain à l'ouest, le Val de Loire au sud et le Bassin parisien à l'est.

Le territoire est sillonné principalement par la rivière de la Sarthe, qui débouche dans la Loire et de ses affluents, le Loir et l'Huisne, qui ont formé de larges plaines alluviales. La confluence Sarthe/Huisne crée une dépression au centre du territoire, occupée par la ville du Mans.



Fig. 1 - Localisation du peuple des Aulerques Cénomans au sein des territoires protohistoriques du Nord-Ouest de la Gaule (dessin J. REMY).

### PRÉSENTATION DES DIFFÉRENTS PÔLES

Le réseau urbain de la cité des Aulerques Cénomans, à l'époque romaine, rassemble quatre agglomérations certaines - Oisseau-le-Petit, Allonnes, Duneau et Vaas - auxquelles on peut adjoindre le chef-lieu localisé au Mans (fig. 2). Mis à part Vaas, ces agglomérations ont toutes livré des vestiges de La Tène finale. Il faut ajouter six agglomérations potentielles, que sont Rouez, Neuvy-en-Champagne, Trangé, Vivoin, Sablé-sur-Sarthe et Aubigné-Racan. Ces sites, de nature incertaine, apparaissent vraisemblablement *ex-nihilo*, mis à part Aubigné-Racan. Notons, cependant, que l'existence de l'agglomération de Vivoin repose principalement sur la découverte d'une importante nécropole, datée de la seconde moitié du I<sup>er</sup> siècle au début du III<sup>e</sup> siècle, dans l'environnement de laquelle une concentration d'établissements ruraux et plus généralement d'habitats isolés de La Tène finale ont été identifiés (MORZADEC 1999, p. 89).

On distingue donc globalement deux groupes, le premier étant représenté par cinq agglomérations romaines potentielles, créées (jusqu'à preuve du



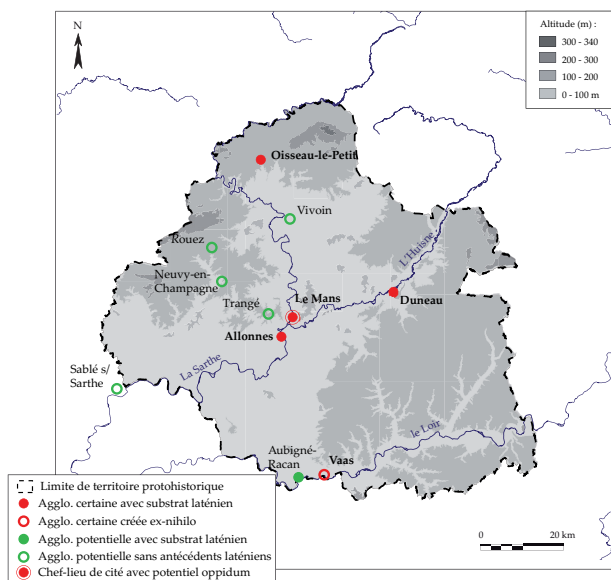


Fig. 2 - Le réseau urbain à l'époque romaine et ses antécédents (dessin J. REMY).

contraire) *ex-nihilo*. Le second est caractérisé par des témoins discrets qui révèlent la présence d'un substrat laténien, dont il est difficile de cerner la nature et l'importance (au nombre de quatre) et que nous proposons d'observer de plus près. Ajoutons un dernier groupe, représenté par l'agglomération de Vaas, cas un peu particulier qui pourrait correspondre à un léger déplacement de l'habitat, probablement installé à Aubigné-Racan à La Tène, à environ 6 km de distance.

Ces différents sites peuvent être détaillés, à commencer par celui qui fait peut-être le plus débat, à savoir le chef-lieu antique et ses environs, puisque la capitale protohistorique des Cénomans est depuis le XIX<sup>e</sup> siècle tantôt placée au Mans tantôt à Allonnes.

### LE MANS

La ville du Mans est installée sur un promontoire formé de la confluence des rivières de l'Huisne et de la Sarthe. Du fait de cette situation topographique avantageuse pour l'implantation d'une ville fortifiée, l'existence d'un *oppidum* installé sur la "butte du Vieux-Mans" est présumée depuis le XIX<sup>e</sup> siècle. Mais jusqu'à présent, il n'existait que très peu d'indices de cette éventuelle occupation : deux monnaies, et un dépôt monétaire découvert en position secondaire, près des berges de l'Huisne (AUBIN *et al.* 2012). De plus, l'examen de la céramique recueillie au Mans ces trente dernières années n'a pas révélé d'éléments de La Tène finale (LE BOULAIRE 2012, p. 87).

Toutefois, des fouilles préventives conduites récemment aux "Jacobins", au niveau de l'ancienne vallée de l'Isaac, ont livré quelques témoins d'une occupation précoce de la seconde moitié du I<sup>er</sup> siècle

av. n. è., difficiles à cerner notamment du fait que le socle naturel n'a été atteint que ponctuellement. On retiendra principalement la découverte d'un four de potier ayant livré son dernier chargement constitué uniquement de vases réalisés au tour rapide, datés de La Tène D2 (CHEVET *et al.* 2014). Notons qu'il est l'un des trois seuls ateliers de potiers connus pour la région des Pays de la Loire, avec un autre situé à Angers, présumé *oppidum*.

À proximité immédiate, un sanctuaire des eaux romain, implanté au niveau du cours d'eau, est précédé de dépôts et de rejets d'objets de La Tène finale et de l'époque romaine, qui permettent de supposer l'existence d'une activité culturelle, coexistant avec une activité artisanale.

Finalement, si ces indices ne suffisent pas encore pour assurer l'existence d'un oppidum au Mans, ils relancent le débat de la présence d'une agglomération gauloise dont l'emplacement pourrait être, légèrement décalé par rapport au centre urbain antique. Celui-ci se met en place dès l'époque augustéenne sur "la butte du Vieux Mans", se développant au Haut-Empire entre 60 ha et 80 ha (LE BOULAIRE 2012, p. 88).

### ALLONNES

En parallèle, la ville du Mans est cernée au sud-ouest et au nord-est par deux importants espaces culturels antiques, dont les origines remontent à l'époque laténienne. Allonnes et Neuville-sur-Sarthe sont tous deux installés sur des éminences, leur permettant d'être visibles de la butte du Mans, située à égale distance à vol d'oiseau, soit environ 4,5 km (fig. 3).

Le sanctuaire d'Allonnes, qui a bénéficié d'un long programme de fouilles programmées dirigées par Katherine Gruel, est installé sur une petite butte, dominant la plaine alluviale de la Sarthe.

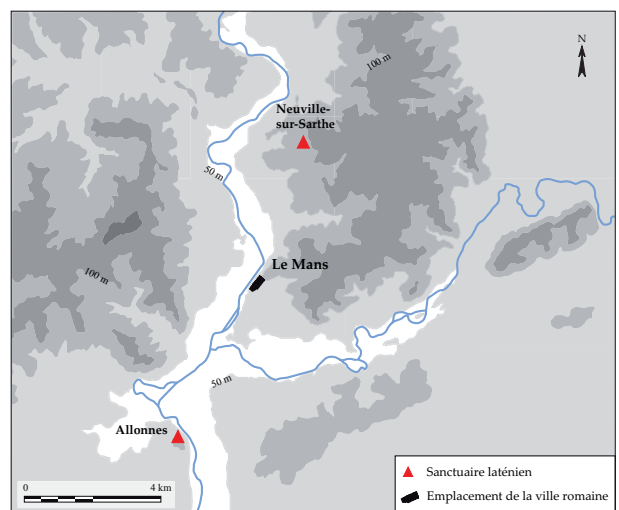


Fig. 3 - Environnement archéologique laténien de la ville du Mans (Sarthe), sur fond altimétrique (dessin J. REMY).

Des structures protohistoriques ont été identifiées sous des niveaux de remblais, scellés par des constructions liées au sanctuaire romain. Si elles sont fortement arasées et certainement en partie détruites par les multiples phases de construction du sanctuaire romain, on note tout de même la forte densité des vestiges. Ils appartiennent probablement à différentes phases entre la fin du IV<sup>e</sup> et le milieu du I<sup>er</sup> siècle av. n. è., sans qu'il soit possible, pour l'heure, d'être plus précis sur leur organisation (BROUQUIER-REDDÉ & GRUEL 2004, p. 291- 386).

Enfin, le sanctuaire se développe tout au long de l'époque romaine, réaménagé entre 80-90 et 160 avec la construction d'un temple à *podium*, fréquenté jusqu'au milieu du IV<sup>e</sup> siècle. Il domine l'agglomération antique à laquelle il est associé et qui couvre une cinquantaine d'hectares.

Notons, pour finir, qu'en contrebas du promontoire, sur lequel est établi le sanctuaire, une occupation difficile à caractériser, de la fin de La Tène, est avérée par des découvertes anciennes (monnaies gauloises) et du mobilier ramassé en prospection pédestre par le *Centre Allonnais de Prospection et de Recherches Archéologiques* (CAPRA) : fragments d'amphores italiques et de céramiques (fig. 4).

## NEUVILLE-SUR-SARTHE

L'origine du sanctuaire de Neuville-sur-Sarthe remonte au plus tôt à La Tène C2/D1 et il perdure jusqu'à la fin du III<sup>e</sup> siècle. Il est caractérisé par la succession de deux états d'enclos fossoyés entre LT C2 et LT D, puis par un enclos palissadé de 25 m à 30 m de côté à la fin de La Tène finale (LT D2b) ou au début de l'époque augustéenne, avec peut-être un état intermédiaire mal conservé (GUILLIER 2013).

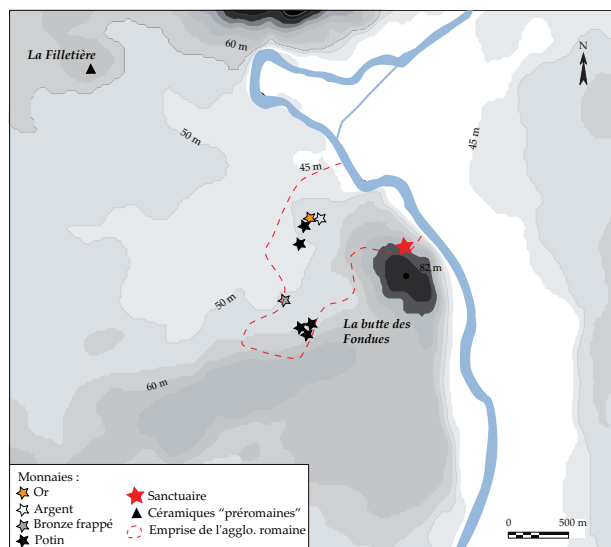


Fig. 4 - Allonnes (Sarthe) : environnement archéologique laténien du sanctuaire de "la Tour aux Fées" (dessin J. REMY, d'après BERNIER 1998).

Le fait que les deux premiers états semblent liés (LTC2/D) au fonctionnement d'un établissement rural permet d'évoquer un contexte de sanctuaire privé. Cependant, la continuité chronologique et le maintien de l'orientation des aménagements durant l'époque romaine (baisse de la fréquentation dans le courant du II<sup>e</sup> siècle et destruction à la fin du III<sup>e</sup> siècle), suggère un rayonnement allant au-delà du culte privé, probablement local et donc d'ampleur moindre que le sanctuaire d'Allonnes.

Finalement, la présence de ces deux lieux de culte, localisés au centre du territoire, au carrefour de voies de communication navigables, et dont les occupations apparaissent synchrones entre les II<sup>e</sup> et le I<sup>er</sup> siècle av. n. è., laisse supposer l'existence d'un pôle d'attraction particulier dans ce secteur, bien qu'il soit encore aujourd'hui difficile d'évoquer, l'existence d'une agglomération à Allonnes ou au Mans.

## AUBIGNÉ-RACAN

Le sud du territoire cénoman est en partie limité par la rivière du Loir, affluent de la Sarthe, le long de laquelle est implantée la commune d'Aubigné-Racan. Au sud-ouest de celle-ci, le paysage est marqué par une butte témoin, la "Butte de Vaux", surplombant la rivière du Loir.

La commune d'Aubigné est occupée probablement dès le Néolithique, mais livre d'importants indices au Bronze final (fig. 5). C'est à cette période que sont attribués certains *tumuli*, localisés dans la plaine alluviale, qui sont très probablement associés à un habitat dont quelques traces ont été perçues au sommet de la butte.

Le cimetière est réutilisé à la fin du Hallstatt, s'étendant certainement sur plusieurs dizaines d'hectares, sans que l'on sache si le promontoire est fortifié à cette même période, mais il est tentant de faire le lien entre les deux (résidence aristocratique ?). Effectivement, si une datation radiocarbone peu fiable (sondage de 1975) suggère une occupation au premier âge du Fer de manière large, aucune architecture de barrage n'a clairement pu être rattachée à cette période. Plus au sud, au début de La Tène moyenne (LTC1), un dépôt de pièces d'armements, constitué semble-t-il en une seule occasion, est placé en zone humide, à l'emplacement d'un ancien marécage.

Puis, sans pouvoir évaluer l'ampleur d'un éventuel *hiatus* dans l'occupation de la butte, celle-ci est très probablement encore occupée à La Tène finale, sous une forme indéterminée puisque seuls quelques éléments mobiliers ont été ramassés en prospection de surface (VERDIER & VÉRON 1978, p. 152 ; LAMBERT & RIOUFREY 1981, p. 44 ; LAMBERT & RIOUFREY 1983, p. 16). Durant cette période,

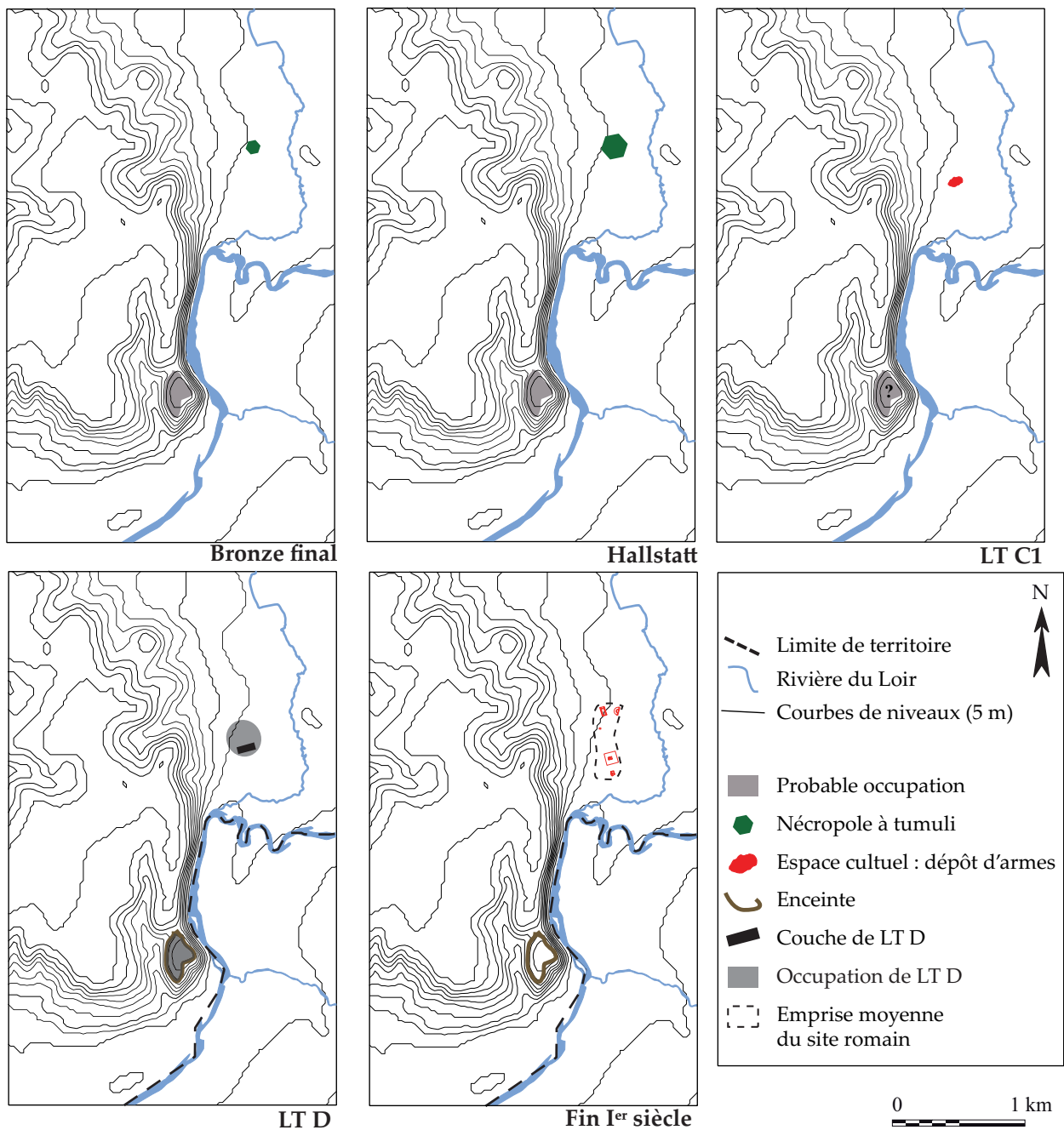


Fig. 5 - Aubigné-Racan (Sarthe) : évolution de l'occupation du Bronze final à l'époque antique (dessin J. REMY).

le site est occupé en contrebas, près des dépôts d'armes. La nature de cette installation n'est pas non plus clairement déterminée, mais la présence d'une possible inhumation, sa proximité avec le dépôt de pièces d'armements (plus ancien) et sa position proche d'un complexe cultuel antique, permettent de supposer l'existence d'un sanctuaire gaulois à La Tène finale. En outre, un fossé, ayant livré du mobilier du Hallstatt et de La Tène finale, a été reconnu sur quelques mètres, sous un temple romain. Néanmoins, il s'agit de rester prudent sur l'interprétation de ces rares vestiges.

Dans la plaine alluviale, à 2 km (à vol d'oiseau) de la fortification, un complexe monumental romain (théâtre, temple, probable place-marché, thermes

publics) se développe vraisemblablement entre le dernier quart du I<sup>er</sup> siècle et le milieu du II<sup>e</sup> siècle, suggérant la présence d'une agglomération dont l'habitat et l'espace funéraire ne sont pas connus. À moins que ce complexe cultuel ait fonctionné avec l'agglomération de Vaas, à 6 km de distance. Dans ce cas, le choix d'un lieu à l'écart pour l'installation du complexe pourrait traduire la volonté de préserver l'héritage de pratiques culturelles antérieures.

Pour conclure, la succession d'indices d'activités funéraires et cultuelles, en zone humide, en contrebas d'un promontoire fortifié, sur une importante période allant du Bronze final à l'époque romaine, suppose la présence d'un lieu à forte symbolique religieuse, dont le choix d'implantation

trouve probablement une explication dans le contexte environnemental particulier - à proximité d'une rivière, qui joue probablement le rôle de limite de territoire. Enfin, on peut noter une intéressante similitude entre l'évolution et la nature d'Aubigné et celle du site, mieux documenté, d'Avrolles (Yonne). Celui-ci est caractérisé par une agglomération de plaine de La Tène finale, qui s'implante progressivement en contrebas d'un promontoire fortifié dès la fin du premier âge du Fer. Celle-ci se développe jusqu'à l'époque romaine prenant alors la forme d'une agglomération secondaire (BARRAL & NOUVEL 2012, p. 148-150). Dans le cas d'Aubigné, aucun indice sérieux ne permet actuellement d'affirmer la présence d'une agglomération laténienne de plaine.

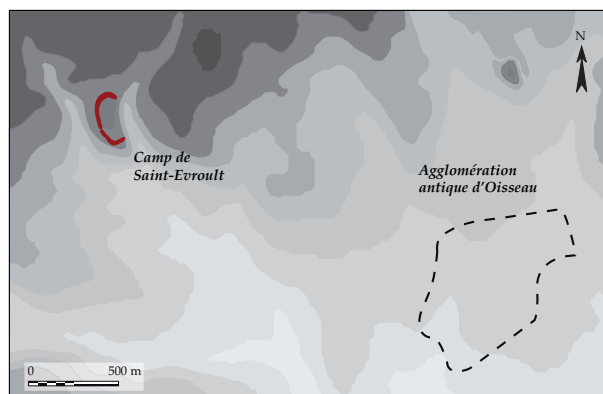


Fig. 6 - Oisseau-le-Petit et le "Camp de Saint-Evrault" à Gesnes-le-Gandelin (Sarthe), sur fond altimétrique (dessin J. REMY).

### GESNES-LE-GANDELIN ET OISSEAU-LE-PETIT

Ces sites sont implantés au nord du territoire, à l'extrémité du Massif armoricain, à cheval entre les communes d'Oisseau-le-Petit et de Gesnes-le-Gandelin, au cœur des Alpes Mancelles. Le paysage est marqué, en bordure est de la commune de Gesnes, par le "Camp de Saint-Evrault", un éperon rocheux qui domine largement le paysage environnant (fig. 6). Un imposant talus délimite un espace fortifié de 3 ha probablement dès l'âge du Bronze puis à La Tène, avec une occupation avérée à La Tène finale, qui est mise en évidence par un sondage réalisé au contact du rempart (LAMBERT & RIOUFREY 1989, p. 2).

En contrebas de l'éperon, à environ 2 km de distance du camp, une occupation de la fin de La Tène moyenne et du début de La Tène finale a été mise en évidence par une petite opération préventive, ainsi que par des découvertes inédites issues de prospections de surface (fig. 7). La quantité et la qualité de mobilier, découvert aux alentours de la fenêtre de fouille, suppose l'existence d'un site assez étendu (PÉTORIN *et al.* 2007). En effet, on recense sur la commune d'Oisseau, outre des éléments d'armement ou de parure, 177 monnaies gauloises isolées où provenant de dépôts, avec une majorité d'exemplaires en or (111).

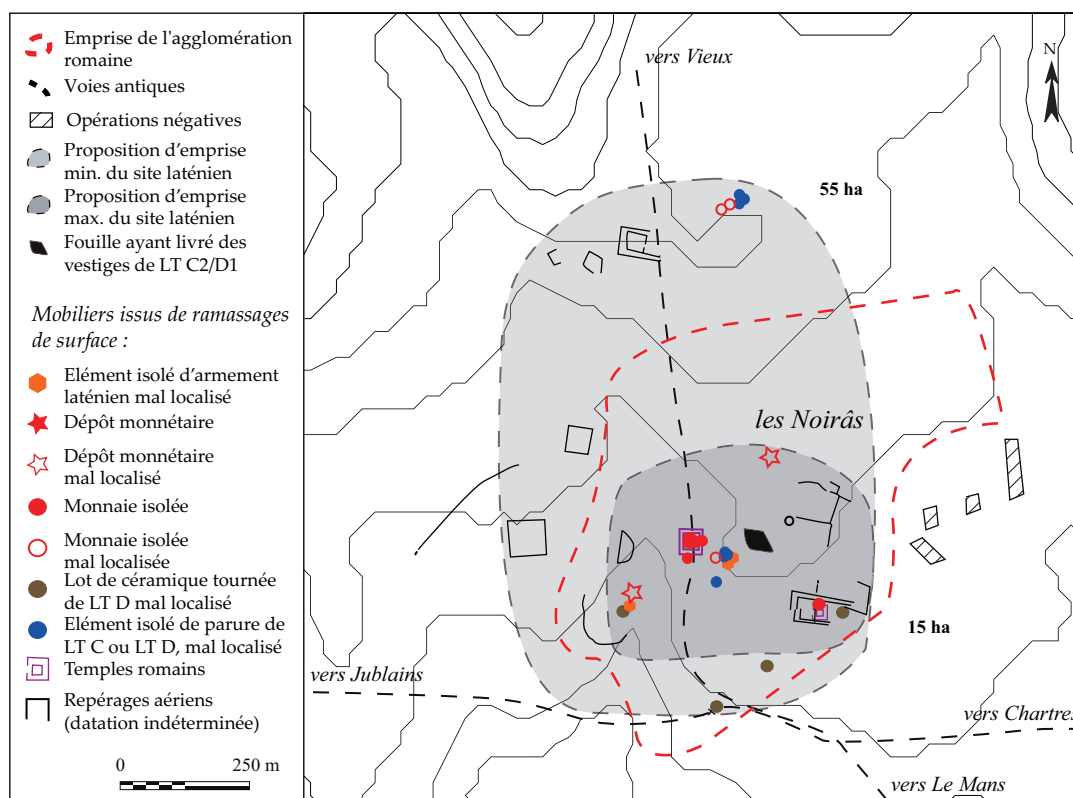


Fig. 7 - Oisseau-le-Petit (Sarthe) : emprise de l'agglomération romaine et des vestiges de La Tène finale (dessin J. REMY, d'après BOUVET 2001, fig. 371).



Actuellement, il est difficile de trancher sur le statut du site étant donné que la majorité des découvertes provient de ramassages de surface. Néanmoins, la qualité du mobilier céramique, mis au jour lors de la fouille des "Noirâs", atteste, tout comme la consommation carnée, d'une certaine aisance, qui correspond plutôt à un type d'habitat privilégié. Ajoutons que la forte densité des structures mises au jour, à l'échelle de la commune d'Oisseau, renvoie également à des contextes privilégiés et rappelle les caractéristiques d'une agglomération, pour laquelle il semble raisonnable de suggérer une extension minimum de 15 ha.

La relation chronologique entre le site de hauteur et celui implanté en plaine ne peut malheureusement pas être précisée. À ce jour, on peut tout autant envisager leur contemporanéité que l'abandon du site de plaine pour la (ré) occupation de la fortification de hauteur.

Enfin, une agglomération de 40 à 45 ha est établie au Haut-Empire sur l'occupation de La Tène finale, perdurant jusqu'au III<sup>e</sup> voire IV<sup>e</sup> siècle.

## DUNEAU

Le site de Duneau est essentiellement connu pour son occupation antique puisque le bourg actuel est à l'emplacement d'une agglomération secondaire romaine, principalement occupée entre le I<sup>er</sup> et le III<sup>e</sup> siècle, atteignant probablement une superficie de 10 ha (GAILLARD & MONTEIL à paraître).

Jusqu'à récemment, l'enceinte qui enclose le site était arbitrairement attribuée à l'époque médiévale. Or l'origine de cet ouvrage est aujourd'hui remise en question par la découverte de vestiges de La Tène finale, dont l'existence ne permet plus d'exclure l'hypothèse d'un site de hauteur fortifié gaulois. La fouille a concerné moins de 100 m<sup>2</sup>, permettant tout de même d'identifier une zone d'activité artisanale comme en témoignent des vestiges liés à la transformation du fer et la présence d'un atelier de bronzier peut-être spécialisé dans la production de fibules (GUILLIER 2007).

En somme et si l'on retient uniquement les agglomérations secondaires qualifiées de certaines par Martial Monteil, et au nombre de quatre, sans compter le chef-lieu, on s'aperçoit que trois d'entre elles connaissent des antécédents gaulois de nature autre que rurale (Duneau, Oisseau-Le-Petit, Allonnes), la quatrième correspondant à un léger déplacement. L'organisation de la cité semble donc marquée par un fort héritage gaulois, dont la réalité reste encore largement inexplorée.

## CONFRONTATION DES SITES LATÉNIENS AVEC LE RÉSEAU VIAIRE ANTIQUE

Pour renforcer cette idée, il paraît inévitable d'aborder la question du réseau viaire. Cependant, pour la période protohistorique, la recherche dans ce domaine est très peu développée dans la région et se limite à quelques observations ponctuelles (MEURET 1993, p. 199-227), notamment à l'occasion d'opérations préventives (ex. : chemin identifié sur le site des "Natteries" : MAGUER 2000, p. 61-63 et p. 229-232) ou de prospections aériennes (LEROUX 2006). Ce qui nous oriente à nouveau vers une confrontation des données antiques et protohistoriques.

Le réseau antique, tel que restitué ici avec les voies principales, reprend des données disponibles dans la base patriarcale, des recensions bibliographiques, et un travail de révision récent pour les Pays de la Loire et la Bretagne, réalisé dans le cadre d'un mémoire de Master (POILPRÉ 2009). L'ensemble de ces données a été harmonisé et mis en perspective à l'occasion de récentes réflexions sur les territoires antiques de l'ouest de la Gaule (MONTEIL 2012, p. 45-47 ; BATARDY *et al.* 2013, p. 151-160).

Dans la suite du précédent constat, on observe, de manière générale, que ces sites protohistoriques sont tous reliés par le réseau viaire antique (fig. 8). En effet, sur les six sites de La Tène finale retenus pour l'étude, l'un est traversé par une voie antique (Oisseau), un autre est tangenté (Duneau), et deux autres sont localisés à environ 1 km d'un axe principal, soit à moins de 15 minutes de marche à pied - à raison d'une distance de 5 km par heure pour un piéton ou en charrette, selon une moyenne généralement retenue pour les calculs de distance (BATARDY *et al.* 2013, p. 150 ; GRUEL *et al.* 2008 p. 40-41) (Neuville-sur-Sarthe, Aubigné). Le Mans est bien

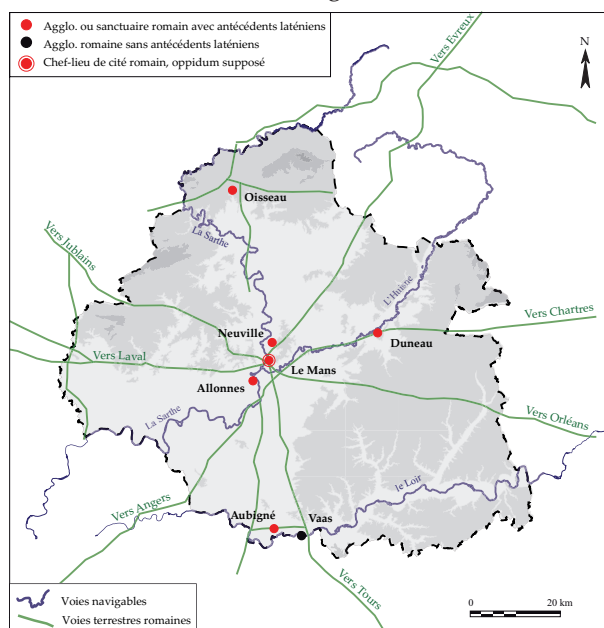


Fig. 8 - Le réseau viaire antique (d'après BATARDY *et al.* 2013, fig. 6).

sûr localisé à un carrefour de voies terrestres et fluviales. Et enfin, Allonnes n'est pas au contact d'une voie antique importante, mais est installé en bordure de la Sarthe, à hauteur d'un point de rupture de charge importante pour la navigation fluviale (GRUEL 2004, p. 292), qui devait en faire un lieu de passage obligé.

On peut donc conclure de ces observations que les cinq sites s'intègrent bien dans le réseau viaire antique, étant localisés à proximité immédiate ou directement sur son tracé, ce qui incite à retenir là encore l'idée d'une part d'héritage importante. Ajoutons qu'ils sont tous situés à moins d'un kilomètre de distance d'un cours d'eau navigable, ou à peine plus pour le sanctuaire de Neuville (1,5 km).

### **QUELQUES POINTS DE COMPARAISON AVEC LES RÉGIONS LIMITOPHES**

Si l'on retient le fait que, dans la majorité des cas, les agglomérations antiques de la cité des Cénomans sont installées sur des substrats laténiens, ce constat n'est pas nécessairement valable pour les cités limitrophes. Effectivement, le phénomène de rupture et de continuité d'occupation avec les agglomérations antiques de l'ouest apparaît disparate, et dans certains cas, parfois plus complexe avec des phénomènes de légers déplacements.

À titre d'exemple, la cité des Andécaves compte huit agglomérations secondaires certaines (Andard, Chênehutte-les-Tuffeaux, Le Fief-Sauvin, Gennes-sur-Loire, Mazières-en-Mauges, Sainte-Gemmes-sur-Loire et Saint-Just-sur-Dive en Maine-et-Loire), en incluant le chef-lieu de cité Angers, dont seule la moitié est occupée à La Tène finale (Angers, Andard, Chênehutte-les-Tuffeaux et Le Fief-Sauvin). Sur les trois agglomérations potentielles romaines également identifiées (Beaufort-en-Vallée, Châtellais et Chavagnes en Maine-et-Loire), l'une est installée sur un substrat laténien (Beaufort-en-Vallée), une autre fait l'objet d'un léger déplacement entre l'habitat aggloméré laténien des "Pichelots" aux Alleuds et l'agglomération romaine de Chavagnes (env. 2,5 km de distance), tandis que pour la troisième, l'occupation laténienne reste à confirmer (indices reposant uniquement sur la découverte de meules et de monnaies gauloises).

Finalement, sur dix agglomérations romaines certaines et potentielles, six ont des antécédents à La Tène finale, avec un léger déplacement de l'occupation pour l'une d'elles, en plus du chef-lieu de cité, ce qui correspond à un peu plus de la moitié du corpus.

La cité des Namnètes, dont les limites protohistoriques encore mal définies semblent modifiées au Haut-Empire, compte quatre

agglomérations secondaires romaines certaines (Blain, Mauves-sur-Loire et Fégréac en Loire-Atlantique), dont deux disposent d'antécédents possibles à La Tène finale (Blain et Mauves-sur-Loire). Sept autres agglomérations (Guérande "Clis", Guérande "Beaulieu", Les Moutiers-en-Retz, Petit-Mars, Saint-Julien-de-Concelles, Saint-Même-le-Tenu, Saint-Père-en-Retz et Vieilleville en Loire-Atlantique), dont la nature s'avère moins certaine, ont été recensées. Pour deux de ces sites, une forte occupation à La Tène finale, encore difficile à caractériser, a été identifiée (Les Moutiers-en-Retz, Guérande). La capitale de cité des Namnètes localisée à Nantes pour l'Antiquité n'a livré, à ce jour, aucun vestige de La Tène. Rezé, agglomération des Pictons, qui appartiendrait vraisemblablement au territoire des Namnètes avant la réorganisation des cités par Auguste, n'a livré aucun indice daté de l'Indépendance gauloise. Notons seulement que le paysage rural autour de Rezé à La Tène finale est, depuis peu, mieux perçu avec notamment la mise au jour à "La Jaguère" d'un établissement rural de La Tène finale.

En définitive, la forte empreinte que semble laisser l'organisation du territoire de La Tène finale sur le réseau urbain antique, à l'échelle des Aulerques Cénomans, se révèle moins flagrante dans d'autres cités de l'ouest de la Gaule.

### **SYNTHÈSE**

À l'issue de cet examen, on observe que sur les cinq agglomérations romaines certaines recensées au sein de la cité des Cénomans toutes livrent des vestiges de La Tène finale, quand elles ne font pas l'objet d'un léger déplacement (Aubigné/Vaas). Si la nature de ces occupations laténiennes reste difficile à caractériser, plusieurs points peuvent néanmoins être soulignés, appuyant l'idée que ces sites interviennent dans la structuration du territoire cénomane avant le développement de l'armature urbaine à l'époque romaine.

### **DES ESPACES CULTUELS LATÉNIENS MARQUEURS DU TERRITOIRE À L'ORIGINE D'AGGLOMÉRATIONS ROMAINES ?**

Dans un premier temps, notons que pour trois cas exposés (Allonnes, Oisseau-le-Petit, Aubigné-Racan) et peut-être quatre (Le Mans et ses alentours), on constate l'existence, sinon de lieux de cultes, du moins d'espaces à forte symbolique religieuse qui pourraient être à l'origine du développement d'habitats groupés. Il est possible de pressentir ce type d'occupation à Oisseau-le-Petit, au Mans, à Aubigné-Racan et plus hypothétiquement à Allonnes. À ces lieux succèdent, dans tous les cas, des sanctuaires gallo-romains qui se développent au sein d'une agglomération. Si la qualité des lieux de cultes comme marqueurs forts de l'espace

apparaît clairement à l'époque romaine - « ces monuments sont, dans certains cas, à l'origine du développement d'une agglomération, puis d'une cité ou d'un ouvrage militaire (GRUJEL *et al.* 2008, p. 42) - cette étude montre que c'est également valable pour les périodes qui précèdent.

Dans le centre-est de la Gaule, Philippe Barral et Pierre Nouvel ont démontré qu'une majorité des habitats groupés laténiens s'installaient sur un substrat hallstattien remarquable, à proximité de nécropoles par exemple, et en ont conclu que « Ce phénomène souligne plutôt un certain déterminisme, privilégiant les zones de contact, favorables aux activités de production et de redistribution » (BARRAL & NOUVEL 2012, p. 156).

Dans notre cas, les sites laténiens semblent également bénéficier d'une situation singulière. On observe de manière générale une attraction particulière autour du réseau hydrographique principal, et/ou de la proximité d'un carrefour de voies. De plus, il ne semble pas déraisonnable d'évoquer l'argument géographique, étant donné que l'un des lieux est placé au centre du territoire tandis que deux autres sont installés près ou sur une limite, suggérant un contrôle ou un marquage des frontières.

Ce constat mériterait d'être davantage développé à une échelle interrégionale.

## LE RÔLE DE LA TOPOGRAPHIE DANS L'ORGANISATION DU TERRITOIRE

Dans un second temps, on observe que la composante topographique semble également jouer un rôle particulier dans l'établissement de certains sites. Ainsi, à proximité des frontières, à Aubigné-Racan et Gesnes-le-Gandelin, on remarque l'investissement de points hauts qui dominent l'espace environnant.

Par ailleurs, un élément flagrant qui ressort de cette étude est le lien entre site de hauteur fortifié de faible superficie et implantation de plaine, où sont avérés ou pressentis des espaces funéraires et/ou culturels. Si la relation entre ces sites apparaît clairement, les lacunes de la documentation ne permettent pas de définir précisément la chronologie entre les différentes occupations. Cependant, il semblerait que l'investissement des sites de hauteur précède les autres formes d'occupations et soit bien antérieur à La Tène finale, *a contrario* d'observations faites pour le nord de la Gaule, en Haute-Normandie et en Picardie (FICHTL 1991).

## CONCLUSION

*In fine*, l'observation du corpus sur le territoire cénomane permet de retenir au moins trois sites -

Aubigné-Racan, Gesnes/Oisseau et les environs du Mans - qui livrent l'image de lieux empreints d'une forte symbolique religieuse. Celle-ci est induite par la présence d'indices culturels ou funéraires, qui témoignent d'une longévité et d'une perdurance de l'occupation avec le développement d'agglomérations à l'époque romaine. Et bien qu'il n'y ait pas nécessairement de continuité directe entre les occupations, elles apparaissent néanmoins durables, répondant ainsi aux critères définis par Michel Vaginay pour identifier les espaces favorables à l'implantation de lieux de pouvoir : « des marqueurs forts de l'espace à haute charge symbolique [...] qu'ils soient strictement naturels ou d'origine anthropique » (VAGINAY 2012, p. 370).

D'autre part, si les données archéologiques, dans cette région, ne sont souvent pas suffisantes pour mettre clairement en évidence la nature des occupations à La Tène finale, l'importance de ces lieux s'avère bien réelle, et à l'heure où la société se hiérarchise (autour du III<sup>e</sup> siècle av. n. è.), et où il semble que les élites contrôlent des espaces à l'échelle du territoire, ils peuvent être compris comme des éléments structurants, d'ailleurs bien intégrés à la trame viaire antique, et dont le développement s'affirme à l'époque romaine.

Cette hypothèse constitue un point de départ, plus qu'une finalité, dans la recherche sur l'organisation des territoires dans l'ouest, qui appelle à des confrontations interterritoriales. Ajoutons que si ces lacunes documentaires ne permettent pas la mise en évidence de véritables centres urbains, il semble, dès lors, possible de considérer que cette carence, observée de manière générale pour l'ouest de la Gaule, résulte non de l'absence effective de ces pôles, mais plutôt des déformations liées aux découvertes.

En guise de complément, il paraît intéressant de proposer une première analyse spatiale, afin de souligner les principaux traits de l'organisation de la cité des Aulerques Cénomans. Pour cela, on a donc attribué aux sites précédemment évoqués des zones théoriques d'influence d'un rayon de 10 km, 20 km et 25 km (fig. 9). Ce dernier correspondant à une distance maximum, définie arbitrairement, et permettant à un piéton d'effectuer l'aller/retour d'un point à un autre, en une journée - convenant d'un rythme de marche de 5 km par heure. La distance est mesurée en distance-coût, ce qui signifie qu'elle intègre la topographie, qui agit comme une contrainte pour le marcheur. Enfin, précisons que cette analyse, réalisée sous Système d'Information Géographique<sup>1</sup>, ne tient pas compte d'une éventuelle hiérarchisation entre les sites.

1 - Une valeur de contrainte est calculée pour chaque pixel de la carte selon une fonction définie par J. R. Eastman (EASTMAN 1999).

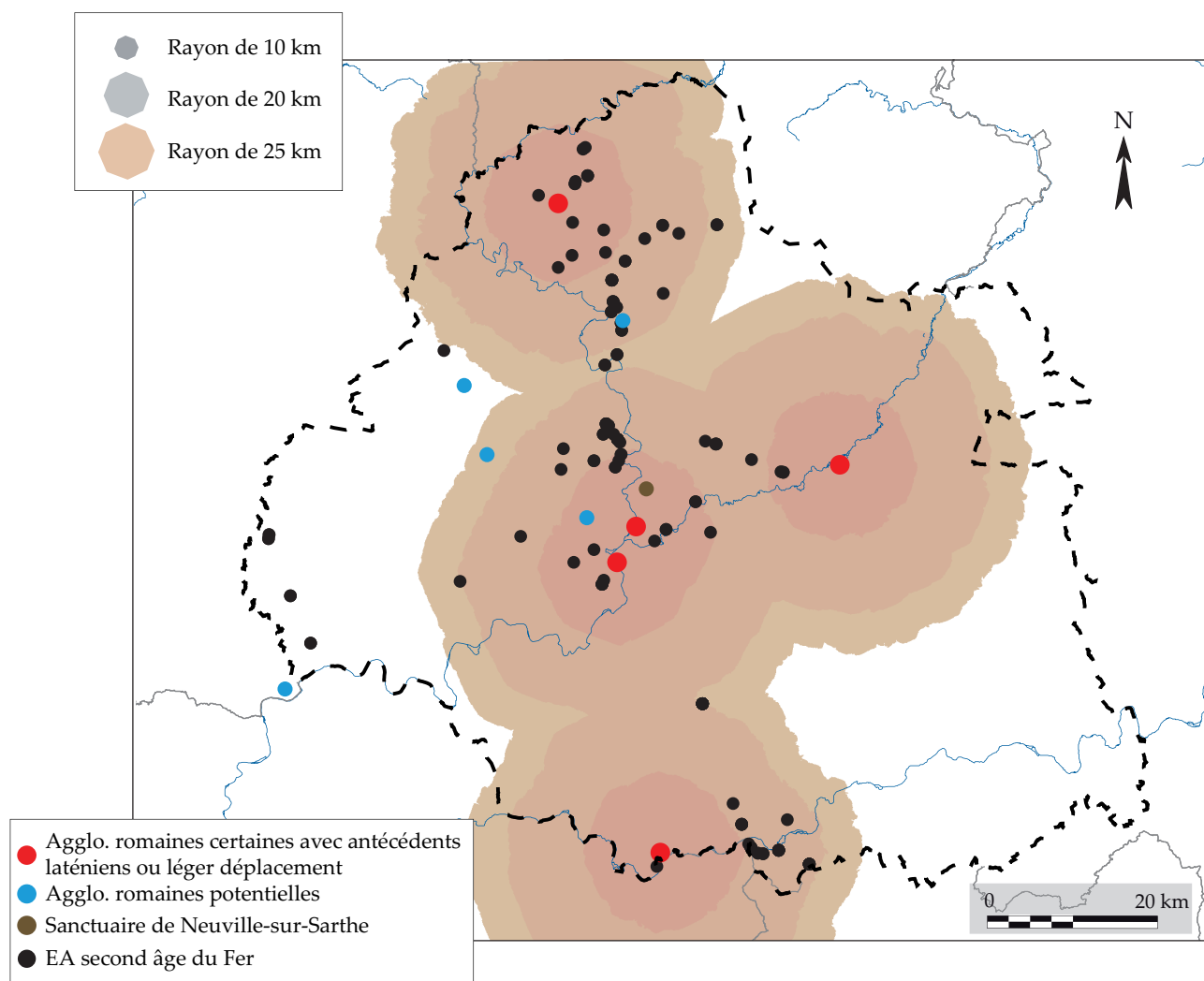


Fig. 9 - Localisation des entités archéologiques du Second âge du Fer, sur fond de territoires théoriques des agglomérations romaines certaines avec antécédents (dessin J. REMY).

Il en ressort que le rayonnement des agglomérations certaines est sensiblement le même que celui des sites laténiens, avec des zones de vides identiques. Mais ce qui retiendra notre attention, c'est la projection, sur cette modélisation, de l'ensemble des entités archéologiques recensées pour le second âge du Fer sur le territoire cénomane. Remarquons que ces entités, qui représentent toutes les catégories de sites et notamment l'habitat rural, sont intégrées en grande majorité dans les aires d'influences de 25 km, allouées aux sites retenus pour l'étude. Effectivement, seuls quelques sites localisés au sud-ouest restent en dehors de ces périmètres.

Notons que, pour La Tène finale, ce secteur (au sud-ouest) est majoritairement couvert par le territoire théorique du petit éperon barré de Sainte-Suzanne (2,5 ha), localisé en limite de territoire avec les Cénomans, mais attribué aux Diablintes (fig. 10). En effet, à l'échelle d'une zone d'étude plus large, il n'est pas exclu que l'influence de certains sites dépasse les frontières du territoire auquel ils sont censés appartenir.

Par ailleurs, on constate l'existence d'espaces vides tant pour la période antique que pour celle qui précède. Au nord-est, la topographie caractérisée, par les importants reliefs des Alpes Mancelles, peut apporter une réponse à cette lacune. Au sud-est, la présence de ce vide s'explique peut-être davantage par l'important couvert forestier et les pâturages qui s'étendent sur le territoire de la Sarthe et qui conditionnent indubitablement la détection des sites archéologiques.

On peut également envisager le problème par le biais de la recherche, puisque la découverte de sites dépend essentiellement des travaux autoroutiers, et des prospections réparties inégalement sur le département en fonction de l'activité de chaque chercheur (SARRESTE & BERTRAND 2013, p. 19). Ajoutons que les limites de territoire retenues incluent le nord du département d'Indre-et-Loire et du Loire-et-Cher, où d'autres sites sont susceptibles de prendre le relais.

Enfin, cet exercice théorique invite à réfléchir sur la nature et la réalité des limites de territoires



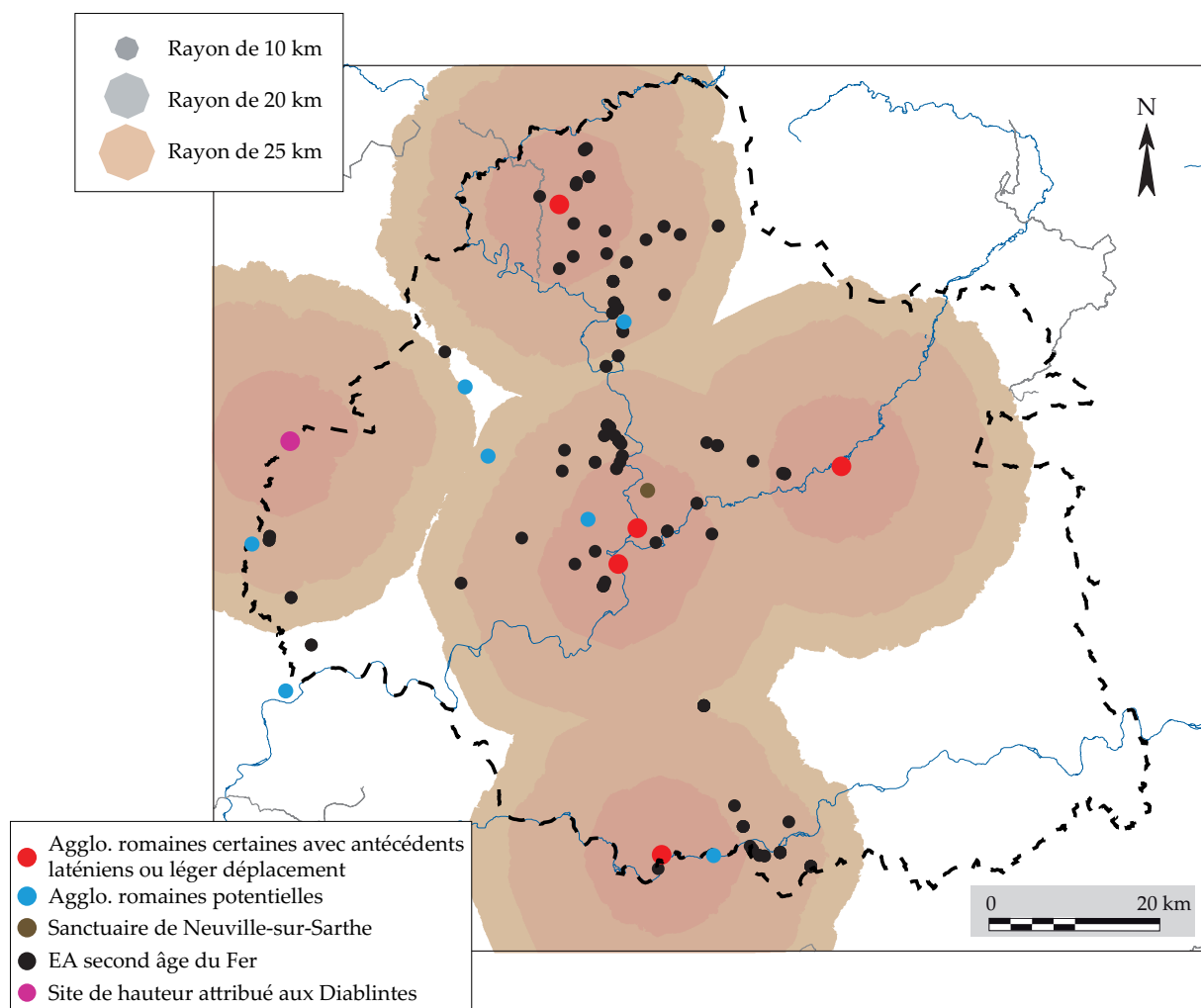


Fig. 10 - Le territoire théorique de Sainte-Suzanne à la frontière entre Diablintes et Cénomans (dessin J. REMY).

actuellement admises pour l'âge du Fer, qu'il devrait être possible d'affiner à une échelle régionale.

Finalement, il est clair que cette démonstration, qui s'appuie sur une documentation disparate et parfois très mince, gagne en crédibilité à travers une démarche chronologique plus large. En effet, les questions de rupture et de continuité avec l'époque romaine permettent, à mon sens, de s'affranchir davantage des lacunes bibliographiques et du manque de découvertes. L'exercice est cependant plus délicat pour les périodes qui précèdent La Tène finale, les données étant d'autant plus limitées dans le secteur géographique considéré.

## BIBLIOGRAPHIE

AUBIN Gérard, BARRANDON Jean-Noël & LAMBERT Claude (2012) - « Le dépôt monétaire des Sablons, Le Mans (Sarthe) : statères gaulois en or allié », *Trésors monétaires*, t. XXIV (2009-2010), p. 1-90.

BARRAL Philippe & NOUVEL Pierre (2012) - « La dynamique d'urbanisation à la fin de l'âge du Fer dans le centre-est » dans SIEVERS Suzanne & SCHÖNFELDER Martin (2012) - *Die Frage der Protourbanisation in der Eisenzeit. La question de la proto-urbanisation à l'âge du Fer*, Akten des 34. international Kolloquiums der AFEAF

vom 13.-16. Mai 2010 in Aschaffenburg, R. Habelt, Bonn, Allemagne, 2012, p. 139-164.

BATARDY Christophe, LORHO Thierry, MONTEIL Martial & QUÉVILLON Sophie (2013) - « Territoires et modes d'occupation dans l'ouest de la Gaule lyonnaise au Haut-Empire : approche préliminaire » dans FICHES Jean-Luc (2013) - *Paysages ruraux et territoires dans les cités de l'occident romain. Gallia et Hispan, Actes du colloque international AGER IX, Barcelone, 25-27 mars 2010*, Presses universitaires de la Méditerranée, Barcelone, p.151-160, fig. 6.

BERNIER Nicolas (1998) - *La carte archéologique d'Allonnes (Sarthe)*, Volume 1, Mémoire de maîtrise d'Histoire de l'Art et d'Archéologie sous la direction de Françoise Dumasy, non publié, 1998, Carte n° 2, p. 30.

BOUVET Jean-Philippe (2001) - *La Sarthe, Carte archéologique de la Gaule ; 72*, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres : Ministère de l'Éducation nationale : Ministère de la Recherche, Paris, 2001, p. 377, fig. 371.

BROUQUIER-REDDE Véronique & GRUEL Katherine (2004) - « Le sanctuaire de Mars Mullo chez les Aulerques Cénomans (Allonnes, Sarthe) V<sup>e</sup> s. av. J.-C. -IV<sup>e</sup> s. apr. J.-C. État des recherches actuelles », *Gallia*, 61, CNRS Éditions, p. 291-386.

CHEVET Pierre, RAUX Stéphanie, VAN ANDRINGA William, LOISEAU Christophe et BESOMBES Paul-

- André, à paraître (2014) - « Un étang sacré au Mans-Vindinum (Sarthe) », *Gallia*, 71-2.
- EASTMAN J. Ronald (1999) - *Guide to gis and image processing*, Idrisi 32, Worcester, Clark University, 1999 (Idrisi 32)
- FICHTL Stephan (1991) - « Relation entre sanctuaires et sites fortifiés en Picardie et Haute-Normandie » dans BRUNAUX Jean-Louis (1991) - *Les sanctuaires celtiques et le monde méditerranéen*, Actes du colloque de St-Riquier, 8-11 novembre 1990, Dossier de Protohistoire n° 3, Éditions Errance, Paris, p. 22-26.
- GAILLARD Caroline & MONTEIL Martial (à paraître) - « Duneau » dans MONTEIL Martial coord. (à paraître) - *Les agglomérations secondaires de Bretagne et Pays de la Loire (I<sup>er</sup> siècle av. J.-C. – VI<sup>e</sup> siècle ap. J.-C.)*. Projet Collectif de Recherche.
- GRUEL Katherine, BERNOLLIN Vincent & BROUQUIER-REDDÉ Véronique (2008) - « Les sanctuaires, éléments structurels du territoire antique » dans COMPATANGELO-SOUSSIGNAN Rita (2004) - *Marqueurs des paysages et systèmes socio-économiques*, Actes du Colloque COS du Mans, 7-9 décembre 2006, Documents archéologiques et Presses Universitaires de Rennes, Rennes, p. 35-44.
- GUILLIER Gérard (2007) - *Commune de Duneau, "Chemin Rural n° 3"*, Rapport de diagnostic archéologique, non publié, 2007, 34 p.
- GUILLIER Gérard (2013) - *Neuville-sur-Sarthe, Sarthe, Le Chapeau. Le sanctuaire gaulois et gallo-romain du Chapeau à Neuville-sur-Sarthe*. Inrap, non publié, 2013, 430 p.
- LAMBERT Claude & RIOUFREYT Jean (1981) - « L'habitat rural antique dans le Maine et la photographie aérienne », *La Mayenne*, 3, Mayenne, p. 44.
- LAMBERT Claude & RIOUFREYT Jean (1983) - « Les temps préhistoriques » dans LÉVY André (dir.) - *La Sarthe, des origines à nos jours*, Éditions Bordessoules, p. 16.
- LAMBERT Claude & RIOUFREYT Jean (1989) - *Éperon barré de Saint Évroult, Gesnes-les-Gandelin, Sarthe*, Circonscription des antiquités historiques des Pays de la Loire, non publié, p. 2.
- LE ROUX Gilles (2006) - « Méral (53), Les Brardières » dans LEROUX Gilles (2006) - *Prospection aérienne : Loire-Atlantique, Maine-et-Loire, Mayenne et Sarthe*, non publié, 2006.
- LE BOULAIRE Christian (2012) - *La céramique antique du Mans (I<sup>er</sup> siècle a.C.-III<sup>e</sup> siècle p.C.) : dynamique d'un faciès régional*, Thèse de doctorat sous la direction de Françoise Dumazy (Paris I), non publié, p. 87.
- MAGUER Patrick (2000) - *Cholet : "Les Natteries" 49099033 AH, Maine-et-Loire, Autoroute A87, Tronçon 1, Angers. Mortagne-sur-Sèvre*, non publié, p. 61-63 et 229-232.
- MEURET Jean-Claude. (1993) - *Peuplement, pouvoir et paysage sur la marche Anjou-Bretagne : des origines au Moyen-âge*, Soc. d'Archéologie et d'Histoire de la Mayenne, Laval, p. 199-227.
- MONTEIL Martial (2012) - *Contribution à l'étude des agglomérations secondaires des Gaules romaines. Les cités de l'ouest de la province de Lyonnaise (Bretagne et Pays de la Loire), volume II*, Mémoire inédit, Habilitation à diriger des Recherches (Université François-Rabelais de Tours), non publié, 363 p.
- MORZADEC Hervé (1999) - « Vivoin, La Fosse » - *Bilan scientifique*, Direction Régional des Affaires Culturelles Pays de la Loire, Service Régional de l'Archéologie, p. 89.
- PETORIN Nicolas, GERMINET David, MORTREAU Maxime & PEAN Emmanuelle (2007) - *Sarthe, Oisseau-le-Petit (72 225), "Les Noirâs"*. Rapport Final d'Opération. Inrap, non publié, 115 p.
- REMY Julie (en cours) - *L'organisation des territoires dans l'ouest de la Gaule (Bretagne et Pays de la Loire) à la fin du second âge du Fer*. Thèse de doctorat en cours (S. Fichtl dir.)
- SARRESTE Florian & BERTRAND Estelle (2013) - *Passé de campagnes. Fermes et villae antiques de la Sarthe*. Catalogue de l'exposition tenue du 28 novembre 2012 au 24 juin 2013 au Centre d'Études et de Ressources Archéologiques du Maine Pierre Térrouanne à Allonnes (Sarthe), Editions de la Reinette, Le Mans, p. 18-20.
- VAGINAY Michel (2012) - « Lieux de pouvoir et symbolique des lieux. Ville et espace social en Gaule au second âge du fer » dans SIEVERS Suzanne & SCHÖNFELDER Martin (2000) - *Die Frage der Protourbanisation in der Eisenzeit. La question de la proto-urbanisation à l'âge du Fer*, Akten des 34. internationalen Kolloquiums der AFEAF vom 13.-16. Mai 2010 in Aschaffenburg, R. Habelt, Bonn, p. 365-386.
- VERDIER Roger & VÉRON Henri (1978) - *La glèbe cénomane (le sol et l'homme). 400 mottes, fortifications, enceintes en terre du Haut-Maine*, Le Mans, Râcaud, p. 152.

## L'auteur

Julie REMY  
Doctorante, Université François-Rabelais, Tours, CeTHIS, EA 6298  
22 allée des Roitelets,  
F - 44250 Saint-Brévin-les-Pins

## Résumé

Cette présentation propose une réflexion sur l'évolution de l'organisation du territoire des Aulerques Cénomans entre La Tène finale et l'époque romaine. Il s'agit de reprendre les données anciennes et plus récemment acquises par l'archéologie préventive afin de mettre en évidence sa pérennité à travers l'étude des centres urbains romains et de leurs antécédents. Le but est de montrer dans quelle mesure la trame urbaine antique reflète l'organisation du territoire à La Tène finale. Si, à l'époque romaine, un réseau d'agglomérations, dont l'une joue le rôle de chef-lieu de cité, semble bien structurer l'espace, nous tenterons de montrer qu'il hérite d'un système qui puise ses origines à la fin du second âge du Fer.

**Mots Clés :** La Tène finale, époque romaine, territoire, organisation territoriale, Aulerques Cénomans, Sarthe, sanctuaires, agglomérations, site de hauteur fortifié, analyse spatiale.

## Abstract

This paper presents a reconsideration of the changes in the organization of the territory of the *Aulerici Cenomani* between the Late La Tène and the Roman periods. Combining earlier findings and the data recently acquired by preventive archaeology, we aim to highlight the permanence of this territorial organization through the study of the Roman towns and villages and their origins, and to assess to what extent the Roman urban framework reflects the organization of the Late La Tène territory. If, during the Roman period, a network of towns and villages, one of which functions as the administrative centre of the *civitas*, does indeed appear to determine spatial structures, we shall try to demonstrate that this pattern derives from a system rooted in the Late La Tène period.

**Keywords :** Late La Tène, Roman period, territory, territorial organization, Aulerici Cenomani, Sarthe, sanctuaries, towns, villages, hill-forts, spatial analysis.

## Zusammenfassung

Dieser Beitrag befasst sich mit der Entwicklung der Raumplanung im Gebiet der Aulerker Cenomanen zwischen Spätlatène und römischer Zeit. Die Daten aus Altgrabungen und die kürzlich dank der Präventivarchäologie erworbenen Daten werden wiederaufgenommen, um anhand der Studie der römischen urbanen Zentren und deren Vorgeschichte den Fortbestand der gallischen Raumplanung aufzuzeigen. Ziel ist es deutlich zu machen, in welchem Masse die antike urbane Struktur die Organisation des Territoriums in der Spätlatènezeit widerspiegelt. In der römischen Zeit scheint ein Netz von Ortschaften den Raum zu strukturieren, von denen eine die Rolle des Civitas-Hauptortes spielt. Wir werden versuchen nachzuweisen, dass dieses Netz auf einem System basiert, das bis in die jüngere Eisenzeit zurückreicht.

**Schlagwörter :** Spätlatènezeit, römische Zeit, Territorium, Raumplanung, Aulerker Cenomanen, Sarthe, Heiligtümer, Ortschaften, befestigte Höhengründung, räumliche Analyse.

Traduction : Isa ODENHARDT-DONVEZ ([isa.odenhardt@gmail.com](mailto:isa.odenhardt@gmail.com)).





55 euros

